

■ **DRYDEN BANK SA**, à Genève, CH-660-0633002-2, exploitation d'une banque dont l'activité principale est orientée vers la gestion de fortune, etc. (FOSC du 28.12.2004, p. 8). Les pouvoirs de Mouneimneh Ahmed, ainsi que la procuration de Benstock Howard sont radiés. de La Rochefoucauld Rana, jusqu'ici directrice adjointe, nommée directrice, Groth Axel, jusqu'ici sous-directeur, nommé directeur, Jin Ouvrard Zhe jusqu'ici sous-directrice, nommée directrice adjointe, Petris Paula, jusqu'ici sous-directrice, nommée directrice adjointe, continuent à signer collectivement à deux. Signature collective à deux a été conférée à Respinger Cédric, nommé directeur adjoint, Bootsman Gunda, Colombani Raphaël, Kirsbaum Bertrand, Nahmany Alain, Trémeaud Olivier, Curry W. Elaine, Kakar Uma, Masilamani Sharmila, Schoechlin Marilyn, et Vuille Senziani Neselamar, nommés sous-directeurs; leur procuration est radiée. Procuration collective à deux a été conférée à Moser Michèle, de Winterthur, à Borex, et Tran My-Lan, de France, à Annecy, F. L'inscription n° 5526 du 07.05.2004 (FOSC du 13.05.2004 p. 6) est rectifiée en ce sens que Vuille Senziani Nesemala se nomme en réalité Vuille Senziani Neselamar.

Journal no 3894 du 29.03.2005

(02773564 / CH-660.0.633.002-2)